

AREPO

Rapport financier 2024 et budget prévisionnel 2025

Avril 2025 | Bruxelles



L'Association des Régions Européennes des Produits d'Origine

Le réseau européen des Régions et des associations de producteurs
impliquées dans les produits d'origine et de qualité

Table des matières

1 Rapport financier 2024	2
1. Etat des lieux des dépenses 2024	2
2. Etat des lieux des recettes 2024	2
3. Etat des lieux du résultat 2024	3
2 Budget prévisionnel 2025	3

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Tél. : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : [@arepoquality](#)
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

1 | Rapport financier 2024

Le cabinet d'expertise comptable indépendant « Gadras associés » a pu clôturer les comptes 2024 de l'AREPO, ce qui permet de respecter le délai statutaire de 30 jours avant l'assemblée générale. Vous serez invités à voter ces comptes lors de l'assemblée générale du 25 juin 2025.

Je vous présente donc le **rapport sur les comptes 2024** préparé par le cabinet d'expertise comptable et le **budget prévisionnel 2025**.

1. Etat des lieux des dépenses 2024

Les principales **dépenses** en 2024 ont été :

- **42 174 € TTC** pour les **deux réunions plénières organisées à Bruxelles (avril 2024) et à Larissa (Thessalie, octobre 2024)**. Ce montant inclus le service d'interprétation, les traiteurs et les transports collectifs. Les coûts liés aux AG enregistrent une baisse de 18 % par rapport à 2023 (51 218 € TTC), malgré le maintien de deux réunions plénières sur l'année.
- **Les frais de personnel pour près de 112 000 €**, pour la deuxième année complète à 1,5 personnes à Bruxelles (salaires : 96 000 €, + 4.82 % / charges : 16 000 €, + 22 %).
- **Les dépenses liées au consulting pour les projets européens et les actions de communication** ont été reconduites aux mêmes conditions tarifaires qu'en 2023 par le cabinet ACL Stratégies (Anne Clermontelle), pour un montant total de **30 600 € TTC** (25 500 € HT).

Il est rappelé que la collaboration avec les cabinets de conseil s'inscrit dans le respect des règles encadrant les marchés publics.

- **Toutes les lignes de frais de déplacement et de frais de restauration ont été maintenues au même niveau**, après la baisse très significative appliquée en 2023 (les frais de déplacement de l'équipe de l'AREPO avaient déjà été divisés par 2 en 2023 par rapport à 2022). Les réunions en visioconférence continuent à être largement utilisées.

Il faut rappeler la convention d'occupation à titre gratuit des locaux de Bruxelles avec la région d'Émilie-Romagne.

Et rappeler aussi la convention de mise à disposition, également à titre gratuit, du temps du secrétaire général et d'Alexandra Duriez, assistante à mi-temps, avec la Région Nouvelle-Aquitaine.

2. Etat des lieux des recettes 2024

Il faut rappeler qu'en 2024, l'Assemblée générale de l'AREPO a voté une **augmentation des cotisations de 4 500 € à 6 000 €**, pour prendre en compte l'impact de l'inflation sur plusieurs coûts supportés par l'association. Créée en 2004 avec une cotisation de 5 000 €, l'AREPO a baissé la cotisation en 2014 à 4 500 €, afin de ne pas accumuler trop d'argent public. Depuis lors, la cotisation n'a jamais été modifiée bien que les changements au niveau mondial (inflation, énergie, prestations...) déterminent une augmentation des prix.

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Tél. : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu

Malgré l'augmentation, la totalité des **30 régions officiellement adhérentes à l'AREPO** a payé la cotisation en 2024, pour un total de **187 000 €**. Toutes ces cotisations sont au titre de l'année 2024. Cette marque de confiance nous oblige comme chaque année à obtenir plus de bons résultats pour la défense des produits de qualité et d'origine dans l'intérêt des producteurs et du développement des territoires ruraux.

Nous avons également reçu des recettes liées à la clôture des **projets AGROSMARTglobal et MOVING** d'un montant de **36 972 €**.

En 2024, le projet GI SMART a débuté et nous avons reçu une première tranche du préfinancement qui, du point de vue comptable, sera imputée seulement à l'exercice 2025.

3. Etat des lieux du résultat 2024

Grâce à l'augmentation des cotisations, **l'exercice 2024 affiche un résultat positif de 14 944 €**.

2 | Budget prévisionnel 2025

Le budget prévisionnel de l'année 2025 sera, comme il est de coutume, proposé en équilibre à **243 167 €** avec la première subvention **GI SMART de 48 220 €** et le dernier versement de **MOVING de 12 747 €**.

La première assemblée générale à Bruxelles sera suivie d'une conférence de haut niveau dans le cadre du lancement de la plateforme communautaire du projet GI SMART. L'évènement, coorganisé avec oriGIn EU et EFOR, sera en partie financé par le budget du projet GI SMART.

Une deuxième assemblée générale sera organisée à Barcelone (Catalogne) en octobre 2025.

Le budget alloué aux charges de personnel augmentera en raison de l'accord prévoyant une revalorisation de 220 € nets pour Francesca et de 70 € pour Giulia. De plus, la Belgique applique une indexation salariale automatique et obligatoire de 2 % à partir de mars 2025.

Les coûts de consulting connaîtront également une légère augmentation en 2025.

Enfin, du point de vue comptable, l'avance perçue en 2024 pour le projet GI SMART sera imputée à l'exercice 2025.

Bordeaux, le 14 avril 2025,

Laurent Gomez

Secrétaire général de l'AREPO

AREPO

14 rue François de Sourdis
33000 Bordeaux
FRANCE

Contacts

Bureau de représentation à Bxl
Courriel : info@arepoquality.eu
Tél. : +32 0498 73 22 03

Réseaux et site web

Facebook : [@arepoquality](https://www.facebook.com/arepoquality)
LinkedIn : AREPO Quality
www.arepoquality.eu